

Marcel Aymé, "L'Huissier", in *Le Passe-muraille*, 1943.

Il y avait, dans une petite ville de France, un huissier qui s'appelait Malicorne et il était si scrupuleux dans l'accomplissement de son triste ministère qu'il n'eût pas hésité à saisir ses propres meubles, mais l'occasion ne s'en présenta pas et, du reste, il paraît que la loi ne permet pas à un huissier d'instrumenter contre lui-même. Une nuit qu'il reposait auprès de sa femme, Malicorne mourut en dormant et fut aussitôt admis à comparaître devant saint Pierre, qui juge en première instance. Le grand saint Porte-Clés l'accueillit froidement.

- Vous vous appelez Malicorne et vous êtes huissier. Il n'y en a guère au Paradis.

- Ça ne fait rien, répondit Malicorne. Je ne tiens pas autrement à être avec des confrères.

Tout en surveillant la mise en place d'une immense cuve, apparemment remplie d'eau, qu'une troupe d'anges venait d'apporter, saint Pierre eut un sourire d'ironie.

- Il me semble, mon garçon, que vous avez pas mal d'illusions.

- J'espère, dit Malicorne, voilà tout. D'ailleurs, je me sens la conscience plutôt tranquille. Bien entendu, je suis un abominable pécheur, un vase d'iniquités, une vermine impure. Ceci dit, il reste que je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne, que j'allais régulièrement à la messe et que je m'acquittais des devoirs de ma charge d'huissier à la satisfaction générale.

- Vraiment ? fit saint Pierre. Regardez donc cette grande cuve qui vient de monter au ciel avec votre dernier soupir. Que croyez-vous qu'elle contienne ?

- Je n'en ai pas la moindre idée.

- Eh bien, elle est pleine des larmes de la veuve et de l'orphelin que vous avez réduits au désespoir.

L'huissier considéra la cuve et son amer contenu et repartit sans se démonter :

- C'est bien possible. Quand la veuve et l'orphelin sont des mauvais payeurs, il faut recourir à la saisie mobilière. Ceci ne va pas sans des pleurs et des grincements de dents, vous pensez bien. Aussi n'est-il pas surprenant que la cuve soit pleine. Dieu merci, mes affaires marchaient bien et je n'ai pas chômé.

Tant de paisible cynisme indigna saint Pierre qui s'écria en se tournant vers les anges :

- En Enfer ! Qu'on me l'accommode d'un bon feu et qu'on m'entretienne ses brûlures pour l'éternité en les arrosant deux fois par jour avec les larmes de la veuve et de l'orphelin !

Déjà les anges se précipitaient. Malicorne les arrêta d'un geste très ferme.

- Minute, dit-il. J'en appelle à Dieu de ce jugement inique.

La procédure est la procédure. Saint Pierre, rageur, dut suspendre l'exécution de sa sentence. Dieu ne se fit pas attendre et, précédé d'un roulement de tonnerre, entra sur un nuage. Lui non plus ne paraissait pas avoir les huissiers en grande faveur.

On le vit bien à sa façon bourrue d'interroger Malicorne.

- Mon Dieu, répondit celui-ci, voilà ce qui se passe. Saint Pierre m'impute les larmes de la veuve et de l'orphelin que j'ai fait couler dans l'exercice de ma charge d'huissier, et il dispose que ces larmes brûlantes seront l'instrument de mon supplice éternel. C'est une injustice.

- Évidemment, dit Dieu en se tournant vers saint Pierre avec un front sévère. L'huissier qui saisit les meubles du pauvre n'est que l'instrument de la loi humaine dont il n'est pas responsable. Il ne peut que le plaindre dans son cœur.

- Justement ! s'écria saint Pierre. Celui-ci, loin d'accorder une pensée pitoyable au souvenir de ses victimes, en parlait tout à l'heure avec une horrible allégresse et s'y complaisait cyniquement.

- Pas du tout, riposta Malicorne. Je me réjouissais d'avoir été toujours exact à remplir mes fonctions et aussi de ce que le travail ne m'ait pas manqué. Est-ce donc un crime d'aimer son métier et de le bien faire ?

- En général, ce n'est pas un crime, accorda Dieu, au contraire. Votre cas est assez particulier ; mais, enfin, je veux bien reconnaître que le jugement de saint Pierre a été hâtif. Voyons maintenant vos bonnes œuvres. Où sont-elles ?

- Mon Dieu, comme je le disais tout à l'heure à saint Pierre, je suis mort sans rien devoir à personne, et j'ai toujours été ponctuel aux offices.

- Et encore ?

- Et encore ? Voyons, je me souviens qu'en sortant de la messe, il y a une quinzaine d'années, j'ai donné dix sous à un pauvre.

- C'est exact, fit observer saint Pierre. C'était d'ailleurs une pièce fausse.

- Je suis tranquille, dit Malicorne. Il aura bien trouvé le moyen de la faire passer.

- Est-ce là tout votre actif ?

- Mon Dieu, je me souviens mal. On dit que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite.

Il fut trop facile de vérifier que ces belles paroles ne cachai-ent aucune bonne action, ni aucune
60 bonne pensée dont une âme se pût prévaloir devant le tribunal suprême. Dieu paraissait très
contrarié. Parlant en hébreu, afin de n'être pas entendu de l'huissier, il dit à saint Pierre :

- Votre imprudence nous aura mis dans un mauvais pas. Évidemment, cet huissier est un
bonhomme peu intéressant qui avait sa place toute trouvée en Enfer, mais votre accusation portait à
65 faux et, de plus, vous l'avez gravement offensé dans sa fierté professionnelle. Nous lui devons
réparation. Et que voulez-vous que je fasse de lui ? Je ne peux pourtant pas lui ouvrir les portes du
Paradis. Ce serait un scandale. Alors ?

Saint Pierre gardait un silence maussade. S'il n'avait tenu qu'à lui, le sort de l'huissier eût été
bientôt réglé.

Le laissant à sa mauvaise humeur, Dieu se tourna vers Malicorne et lui dit en bon français :

70 - Vous êtes un méchant, mais l'erreur de saint Pierre vous sauve. Il ne sera pas dit que vous avez
échappé à l'Enfer pour retomber en Enfer. Comme vous êtes indigne d'entrer au Paradis, je vous
renvoie sur la terre poursuivre votre carrière d'huissier et essayer de ressaisir votre chance de
béatitude. Allez et profitez de ce sursis qui vous est accordé.

Le lendemain matin, en s'éveillant auprès de son épouse, Malicorne aurait pu croire qu'il avait
75 rêvé, mais il ne s'y trompa point et réfléchit aux moyens de faire son salut. Il y pensait encore lorsqu'il
pénétra dans son étude, à huit heures. Son clerc, le vieux Bourrichon, qui travaillait avec lui depuis
trente ans, était déjà assis à sa table.

- Bourrichon, dit l'huissier en entrant, je vous augmente de cinquante francs par mois.

- Vous êtes trop bon, monsieur Malicorne, protesta Bourrichon en joignant les mains. Merci bien,
80 monsieur Malicorne.

L'expression de cette gratitude n'émut pas le cœur de l'huissier. Dans un placard, il s'en fut
prendre un cahier neuf et, d'un trait vertical, partagea la première page en deux colonnes. En tête de
la colonne de gauche, il traça ces mots en lettres rondes :

"Mauvaises actions", et dans l'autre, en regard : "Bonnes actions". Il se promit d'être sévère à lui-
85 même et de n'oublier rien qui pût témoigner contre lui. Ce fut dans cet esprit d'austère équité qu'il
examina son emploi du temps de ce début de matinée. Il ne trouva rien à faire figurer dans la colonne
de gauche, et il écrivit au chapitre des bonnes actions : "J'ai, spontanément, augmenté de cinquante
francs par mois mon clerc Bourrichon qui ne le méritait pourtant pas."

[...]

90 - Allons, sortez votre argent ! clamait Gorgerin. Donnez-le, ou je saurai bien le trouver, moi !
L'huissier se leva et, posant l'enfant sur la chaise, passa dans l'autre pièce sans intention précise.

- Tiens ! s'écria Gorgerin. J'allais parler du loup, et le voilà qui sort du bois.

- Décampez ! ordonna l'huissier.

Interloqué, Gorgerin le considérait avec des yeux stupides.

95 - Décampez ! répéta Malicorne.

- Voyons, vous perdez la tête. Je suis le propriétaire.

Effectivement, Malicorne perdait la tête, car il se rua sur Gorgerin et le jeta hors du logis en
vociférant :

- Un sale cochon de propriétaire, oui. A bas les propriétaires ! A bas les propriétaires !

100 Craignant pour sa vie, Gorgerin tira un revolver et, ajustant l'huissier, l'étendit roide mort sur le
petit palier, à côté de la cuvette et de la serpillière.

Dieu se trouvait à passer par la salle d'audience, lorsque Malicorne fut admis à comparaître.

- Ah ! dit-il, voici revenir notre huissier. Et comment s'est-il comporté ?

- Ma foi, répondit saint Pierre, je vois que son compte ne sera pas long à régler.

105 - Voyons un peu ses bonnes œuvres.

- Oh ! ne parlons pas de ses bonnes œuvres. Il n'en a qu'une à son actif.

Ici, saint Pierre considéra Malicorne avec un sourire attendri. L'huissier voulut protester et faire
état de toutes les bonnes actions inscrites dans ses cahiers, mais le saint ne lui laissa pas la parole.

- Oui, une seule bonne œuvre, mais qui est de poids. Il a crié, lui, un huissier : "A bas les
110 propriétaires !"

- Que c'est beau, murmura Dieu. Que c'est beau.

- Il l'a crié par deux fois, et il en est mort au moment même où il défendait une pauvre femme contre la
férocité de son propriétaire.

Dieu, émerveillé, commanda aux anges de jouer, en l'honneur de Malicorne, du luth, de la viole,
115 du hautbois et du flageolet. Ensuite, il fit ouvrir les portes du ciel à deux battants, comme cela se fait
pour les déshérités, les clochards, les claques-dents et les condamnés à mort. Et l'huissier, porté par
un air de musique, entra au Paradis avec un rond de lumière sur la tête.

Marcel Aymé, "L'Huissier", in *Le Passe-muraille*, 1943.

Vocabulaire :

Scrupuleux dans l'accomplissement de son triste ministère.

Je suis un abominable pécheur, un vase d'iniquités

Sa façon bourrue d'interroger Malicorne

J'ai toujours été ponctuel aux offices

Jugement inique

Quel portrait de l'huissier Marcel Aymé nous donne-t-il au début de sa nouvelle ?

I. Le nom :

Malicorne : mal + corne. Promis à l'Enfer ?

II. Le caractère :

1. Personnage insensible, qui aime son métier et l'exerce avec plaisir. Le sentiment du devoir à accomplir l'emporte sur la sympathie, la compassion, la morale.

Citations :

- **il n'eût pas hésité à saisir ses propres meubles**

→ Hypothèse absurde (il n'eût : il n'aurait... si on le lui avait demandé). Le sérieux apparent du narrateur permet de parler d'un ton ironique.

La conscience et la réflexion ont complètement disparu, l'huissier agit comme une machine. Cf. Bergson, XX^e s. : Le comique, c'est du mécanique plaqué sur du vivant (*Le Rire*).

Quand la **veuve et l'orphelin** sont des mauvais payeurs, il faut recourir à la **saisie mobilière**.

(Présent de vérité générale : une maxime, une morale, une ligne de conduite).

Deux mondes différents : la charité un peu naïve (les chevaliers du Moyen Âge devaient déjà défendre "la veuve et l'orphelin") et l'application de la loi, sans états d'âme. → L'huissier est sûr de son bon droit : il refuse les clichés populaires, pour suivre les obligations sociales.

2. Sûr de lui, certain de son bon droit : persuadé qu'il va entrer au paradis.

"J'allais régulièrement à la messe" : le respect du rite est seul considéré (et non les actes charitables, la compassion, le cœur et la

conscience) : **confusion entre les signes extérieurs de la foi et la foi véritable.**

→ **Le ton : L'insolence** dont l'huissier fait preuve vis-à-vis des deux autres personnages vient bousculer la tradition, et sa **désinvolture** se traduit par le vocabulaire qu'il emploie pour se défendre "**Minute**, dit-il. J'en appelle à Dieu [...]".

Arrogance, impertinence désinvolté.

Le personnage de l'huissier, du fait de sa cruauté, de son **insensibilité** et de son **cynisme**, s'inscrit parfaitement dans le **stéréotype** qui lui correspond.

III. Un homme habile, qui se sert de ses connaissances :

1. Utilisation du vocabulaire religieux ("je suis un abominable pécheur, un vase d'iniquités"...)...

→ Le personnage se place dans un contexte religieux qu'il connaît et qu'il utilise à son profit, en se donnant l'allure d'un chrétien exemplaire, qui connaît la faiblesse humaine, qui se garde bien du péché d'orgueil...

2. Utilisation du vocabulaire judiciaire.

"J'en appelle à Dieu de ce jugement inique". La procédure est la procédure – Saint Pierre dut suspendre l'exécution de sa sentence.

L'huissier utilise ses **compétences juridiques** (+ le vocabulaire religieux) pour tenir tête à saint Pierre – et même à Dieu.

→ **Inversion des rapports de force habituels.**

Conclusion : les intentions de l'auteur.

Une satire... mais quelles sont ses cibles, dans l'ensemble de la nouvelle ?

Les huissiers (caricaturés !).

Les propriétaires.

"il paraît que **la loi** ne permet pas à un huissier d'instrumenter contre lui-même".

Modalisateur : L'auteur a l'air d'envisager sérieusement l'hypothèse. Tout est possible, la loi est si bizarre... On sent le scepticisme de Marcel Aymé envers les institutions et toutes les formes d'autorité.

Une vision puérile de la religion.

Synthèse : Des institutions qui peuvent être perverties si elles ne respectent que la forme, la lettre, sans se soucier des sentiments.

a) **Le comique** repose en grande partie sur le **personnage de l'huissier, type caricatural, figure rigide et sans âme** : c'est là le comique de **caractère**.

b) **Ton ironique** : une apparence de sérieux...

- **il paraît que la loi ne permet pas à un huissier d'instrumenter contre lui-même**

Modalisateur : L'auteur a l'air d'envisager sérieusement l'hypothèse. Tout est possible, la loi est si bizarre... On sent le scepticisme de Marcel Aymé envers les institutions et toutes les formes d'autorité.

c) L'ironie est une arme, qui sert à critiquer... Que vise-t-elle ici ?

Un huissier, qui applique la loi d'une manière inhumaine.

→ Présentation de certains aspects d'une société, pour les critiquer d'une manière amusante : C'est la **SATIRE**.

Ici : "la veuve et l'orphelin" représentent des réalités sociales. Derrière le ton amusé, on trouve la dénonciation de la misère.

Comment l'auteur présente-t-il l'au-delà ?

I. Éléments traditionnels :

Saint Pierre – jugement immédiat (tradition populaire, et non jugement dernier) - Dieu, le paradis ou l'enfer, les anges.

II. Une parodie :

1. Au niveau des personnages :

Aymé joue avec la représentation traditionnelle des personnages divins, en qualifiant **Saint Pierre** d'homme « **rageur** » et l'attitude de **Dieu** de « **bourrue** ».

En outre, **l'apparition fracassante de Dieu** (on peut y voir ici une figure du **deus ex machina**) n'est pas sans rappeler les procédés du "théâtre à machine" qui, au XVII^e siècle, utilisait des chars volants suspendus à des poulies pour introduire sur scène les personnages divins ou mythologiques : « Dieu ne se fit pas attendre et, **précédé d'un roulement de tonnerre, entra sur un nuage** » (L 46-47). L'utilisation de **procédés théâtraux** contribue à faire de cet extrait une scène vivante et animée. L'auteur s'amuse, complicité avec le lecteur.

2. Au niveau de la situation :

comique de situation qui joue sur des effets de **décalage** : **le jugement d'une âme, thème biblique et sérieux, est ici traité sur le mode burlesque.**

→ L'utilisation récurrente du lexique judiciaire contribue aux effets de décalage comique évoqués plus haut : Ce qui devrait donner lieu à un **débat moral** aboutit dans cette nouvelle à des **arguties judiciaires**, ce dont Marcel Aymé s'amuse en utilisant un vocabulaire spécialisé.

Le personnage est ainsi « admis à comparaître devant Saint-Pierre, qui juge en première instance », et fait appel du « jugement inique ». Saint-Pierre doit alors « suspendre l'exécution de sa sentence », et l'on assiste au procès en appel du personnage. La parodie du système judiciaire, par le biais de l'utilisation d'un lexique spécifique, contribue à installer le texte dans un registre comique et satirique.

→ Inversion des rapports de force admis dans la société (cf. Scapin plus fort que son maître) ; par son utilisation habile de formules stéréotypées, l'huissier renverse le rapport de force normal... Le langage devient une force.

+ "ses brûlures... en les arrosant deux fois par jour avec les larmes de la veuve et de l'orphelin". Une recette de cuisine !

Conclusion : Le merveilleux chrétien est mis au service de l'humour : parodie et satire.

Les procédés de la comédie :

La situation initiale de "L'Huissier" est, à bien des égards, théâtrale, en partie du fait de **l'abondance des passages au discours direct**. Les **phrases d'introduction** des discours rapportés peuvent ainsi être interprétées comme des **didascalies**, qui donnent des indications sur **l'intonation** des personnages ("froidement", - l. 9, "un sourire d'ironie", - l. 16) ou sur leur **gestuelle** (« Évidemment, dit Dieu en se tournant vers Saint Pierre avec un front sévère » - l. 54-55).

En outre, **l'apparition fracassante de Dieu** (on peut y voir ici une figure du **deus ex machina**) n'est pas sans rappeler les procédés du "théâtre à machine" qui, au XVII^e siècle, utilisait des chars volants suspendus à des poulies pour introduire sur scène les personnages divins ou mythologiques : « Dieu ne se fit pas attendre et, **précédé d'un roulement de tonnerre, entra sur un nuage** » (L 46-47). L'utilisation de procédés théâtraux contribue à faire de cet extrait une scène vivante et animée.

Pour les procédés de la comédie :

- Dialogues au discours direct
- Les équivalents des didascalies (intonations, mimiques...)
- Entrée théâtrale de Dieu (*deus ex machina*)
- Inversion des rapports de force admis dans la société (cf. Scapin plus fort que son maître) ; par son utilisation habile de formules stéréotypées, l'huissier renverse le rapport de force normal... Le langage devient une force.
- Aspect satirique.

Genre et Registre

1. Dans quels registres cette nouvelle est-elle écrite ? Donnez-en des indices. Quel rôle joue notamment le vocabulaire spécialisé dans ce texte ?

Le comique :

comique de situation qui joue sur des effets de **décalage** : **le jugement dernier, thème biblique et sérieux, est ici traité sur le mode burlesque.**

M. Aymé joue avec la représentation traditionnelle des personnages divins, en qualifiant **Saint Pierre** d'homme « **rageur** » et l'attitude de **Dieu** de « **bourrue** ». **Le burlesque de la situation permet à l'auteur de maltraiter les stéréotypes à des fins comiques.**

Le lexique de la justice :

→ L'utilisation récurrente du lexique judiciaire contribue aux effets de décalage comique évoqués plus haut : Ce qui devrait donner lieu à un

débat moral aboutit dans cette nouvelle à des **arguties judiciaires**, ce dont Marcel Aymé s'amuse en utilisant un vocabulaire spécialisé.

Le personnage est ainsi « admis à comparaître devant Saint-Pierre, qui juge en première instance » (l. 7-8), et fait appel du « jugement inique » (L 44). Saint-Pierre doit alors « suspendre l'exécution de sa sentence » (L 45-46), et l'on assiste au procès en appel du personnage.

Au lieu d'un tribunal divin, moral, des procédures ordinaires !

→ La **parodie** du système judiciaire, par le biais de l'utilisation d'un lexique spécifique, contribue à installer le texte dans un registre comique et satirique.

Le comique repose aussi en grande partie sur le **personnage de l'huissier, type caricatural, figure rigide et sans âme** : c'est là le comique de **caractère**.

Remarquer : **insensibilité, cynisme...**

Mais au-delà de ce personnage, ce sont tous les huissiers qui sont visés : **SATIRE !**

2. Dites en quoi ce début pourrait être une scène de théâtre.

La situation initiale de "L'Huissier" est, à bien des égards, théâtrale, en partie du fait de **l'abondance des passages au discours direct**. Les **phrases d'introduction** des discours rapportés peuvent ainsi être interprétées comme des **didascalies**, qui donnent des indications sur **l'intonation** des personnages ("froidement", - l. 9, "un sourire d'ironie", - l. 16) ou sur leur **gestuelle** (« Évidemment, dit Dieu en se tournant vers Saint Pierre avec un front sévère » - l. 54-55).

En outre, **l'apparition fracassante de Dieu** (on peut y voir ici une figure du **deus ex machina**) n'est pas sans rappeler les procédés du "théâtre à machine" qui, au XVII^e siècle, utilisait des chars volants suspendus à des poulies pour introduire sur scène les personnages divins ou mythologiques : « Dieu ne se fit pas attendre et, **précédé d'un roulement de tonnerre, entra sur un nuage** » (L 46-47). L'utilisation de procédés théâtraux contribue à faire de cet extrait une scène vivante et animée.

Pour les procédés de la comédie :

- Dialogues au discours direct
- Les équivalents des didascalies (intonations, mimiques...)
- Entrée théâtrale de Dieu (*deus ex machina*)
- Inversion des rapports de force admis dans la société (cf. Scapin plus fort que son maître) ; par son utilisation habile de formules stéréotypées,

l'huissier renverse le rapport de force normal... Le langage devient une force.

- Aspect satirique.